

RELATIONS COMMERCIALES 2020 - ECE

FRANCE RIBBONS (TODA)

Conditions Générales 2020

1/	Tarif net : oui	Remise sur tarif : non
2/	Minimum de Commande	Montant : 390€ + port
3/	Franco de commande	Montant : 600€
4/	Délai de livraison	<p>Passé partout : 15 jrs sur les produits basics Neutre : néant Personnalisé : 120 bobines minimum, panachage possible / 60 bobines + étoiles et nœuds à tirer.</p>
5/	Gestion des reliquats	<p>Par le fournisseur : oui</p> <p>Modalités de cette gestion : Non <input type="checkbox"/></p> <p>Modalités pour pallier le manque de marchandises :</p>
6/	Délai de règlement des factures des fournisseurs par les adhérents ECE en France & Outre-Mer	<p>France : 60jrs net date de facture ou 45 jrs fin de mois - Conditions d'escompte : 2% sous 10 jours</p> <p>Outre-Mer :</p>
7/	Commission de Référencement : Taux : 4 %	<p>Modalités de facturation trimestrielle au réel au réel du chiffre d'affaires réalisé hors taxe</p>
8/	Délai de règlement des commissions de référencement des fournisseurs à ECE	Virement soit plus ou moins 45 jours après le trimestre échu, tenant compte des délais de remontée et de contrôle des chiffres d'affaires par les services (Fournir un RIB).
9/	Conditions spéciales nouvel adhérent et/ou nouvelle collaboration avec le nouveau fournisseur	7% en plus sur la 1ère commande y compris pour LEVERT Emballages
10/	Animation des Ventes	Présentoir offert pour 600€

Conditions Générales 2020

11/	Ristourne complémentaire pour l'adhérent : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Modalités : pour chaque adhérent en cas de progression du CA. Si CA + 10% = +1% // +20% = 2% // +30% = 3% NB : Ces ristournes spéciales sont destinées à « récompenser » un adhérent au regard de son activité. Elles sont collectées par ECE mais sont reversées en intégralité par ECE à l'adhérent concerné.
12/	Participation Communication	Montant : néant
13/	<p>NB :</p> <ul style="list-style-type: none"> Le contact privilégié du fournisseur avec ECE est celui de l'interlocuteur principal du binôme de référence. Celui-ci doit être contacté en priorité pour toutes évolutions de la relation commerciale avec ECE. Une fois ces évolutions <u>entérinées</u>, tous les documents afférents doivent être transmis : <ol style="list-style-type: none"> A l'ensemble des associés avec l'aval du référent, A l'assistante du groupement. <p>Nous rappelons qu'ECE dispose d'un outil INTRANET qui recueille les tarifs, catalogues, informations diverses, promotions, etc ... qui est géré par l'assistante du groupement et qui est accessible aux dirigeants des sociétés, assistantes commerciales et responsables des ventes.</p> <p style="text-align: center;">visa visa</p>	
14/	<p><u>Note(s) :</u></p>	
15/	<p style="text-align: center;">France RIBBONS SAS</p> <p style="text-align: center;">88220 UZEMAIN Siret 793 557 075 00025 - APE 2221Z Tél. 03 29 30 85 40 Fax 03 29 30 86 70</p> <div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <div style="width: 45%;"> <p>A <u>V. ZOTMAN</u></p> <p>Le <u>15/01/2020</u></p> <p>Pour le fournisseur, Prénom / Nom / Fonction</p> <p><i>ANTHONY MAITRE</i> Responsable Commercial</p> </div> <div style="width: 45%; text-align: right;"> <p>Pour E.C.E., Prénom / Nom</p> </div> </div> <p><i>Veuillez parapher toutes les pages, MERCI !</i></p>	

AT